

Magazine hebdomadaire d'information communiste

# Justice

Pour la Responsabilité et le Développement véritable



Jeudi 1er Juillet 2010 - 90<sup>ème</sup> Année - N° 26 - Martinique : 1,80 € - France : 2,20 € - DOM : 1,90 €

## “Récession historique” en 2009 en Martinique !



**La question d'un nouveau  
modèle de développement  
posée avec acuité**

**RÉFORME SCÉLÉRATE  
DES RETRAITES**

Il faut plus que jamais défendre  
les spécificités martiniquaises

**SCANDALE DU  
CHLOREDÉCONE :**

Le risque cancérigène enfin  
reconnu

**RACISME :**

la France épinglée par un rapport  
du Conseil de l'Europe

**Sommaire**

Sa ka Pasé ..... p. 2

Édito ..... p. 3/4

- Une réforme sélerate

Dossiers Retraites ..... p. 4/7

- Impact réel mais non fatal
- Défendre nos spécificités
- Contre la réforme des retraites
- Séminaire du P.C.M.

Luttes Sociales ..... p. 7/8

- Table ronde sur les problèmes du CHU

Société ..... p. 8/9

- Rentrée scolaire
- Le génie martiniquais s'exprime

Politique ..... p. 10/11

- Visite de Frédéric Mitterrand
- Plénière régionale

Politique-Eco ..... p. 11/12

- Récession historique

Le Scandale ..... p. 13/14

- Risque cancérigène du chlorodécone

France ..... p. 14/15

- Racisme : La France épinglée

Notre Terre ..... p. 15/16

- Marée noire dans le Golfe du Mexique

Dans le Monde ..... p. 17/18

- Pas de miracle à attendre du G20

Annonces Légales ..... p. 18/23

Sports ..... p. 20

- Stage de Karaté-Jutsu

**"JUSTICE"**

Administration & Rédaction :  
**Tél. : 05 96 71 86 83**  
**Fax : 05 96 63 13 20**  
**ed.justice@wanadoo.fr**



Fondateur : **Jules MONNEROT**  
 (8 Mai 1920)

Angle rues A. Alikér & E. Zola  
 Fort-de-France - Tél. : 05 96 71 86 83

Commission Paritaire n° 0111 | 87526  
 26 Janvier 2006

Directeur de la Publication :  
**Fernand PAPAYA**

Maquette : Guennaël GUIOUBLY

Impression :  
**Nouvelle Imprimerie Martiniquaise**  
 37, Rue E. Zola - 97200 Fort-de-France  
 Tél. : 0596 73 14 54

**LES ÉPREUVES DU BREVET**

Le diplôme national du brevet (DNB) sanctionne la formation acquise à l'issue de la scolarité suivie au collège. La loi d'orientation pour l'avenir de l'École de 2005 lui a conféré une dimension nouvelle en introduisant notamment la maîtrise des connaissances et des compétences du socle commun, une note de vie scolaire, des mentions. Il ne donne pas accès à une classe supérieure en fin de troisième. Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une moyenne générale de 10 sur 20. En Martinique, 5516 collégiens ont planché sur les épreuves durant trois jours (du 28 au 30 juin). A souligner que 152 candidats de la zone Amérique rattachée à l'Académie ont pris part aux épreuves. Les résultats seront affichés à partir du vendredi 9 juillet 2010 dans les collèges. En 2009, on a enregistré un taux de réussite de 74.8 % dans l'académie.

**Dengue : ÉPIDÉMIE CONFIRMÉE**

Selon la cellule de veille sanitaire, *"L'épidémie de dengue, dans sa phase ascendante, connaît actuellement une forte dynamique : une augmentation importante du nombre de cas cliniquement évocateurs a été enregistrée durant les deux premières semaines de juin. Les consultations liées à la dengue augmentent également dans les services d'urgences, en particulier aux urgences pédiatriques du fait notamment d'une médiatisation des décès"*. La proportion de formes sévères, de l'ordre de 30 % parmi les cas hospitalisés, reste stable. Depuis le 22 février 2010, date du début de l'actuelle épidémie, 43 patients biologiquement confirmés ont été hospitalisés dont 13 adultes et 30 enfants âgés de moins de 16 ans ; les enfants représentant 70 % des patients hospitalisés depuis le début de l'épidémie. Aucun autre décès n'est survenu. La Martinique se situe en Phase 4, niveau 1 du PSAGE dengue : *"épidémie confirmée"*. L'épidémie s'installe maintenant dans la plupart des communes du centre et commence à gagner les communes du Nord. Les mesures de prévention contre le moustique s'imposent.

**UN INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE SUR LE TRAVAIL DE LA MARTINIQUE (IFRTM)**

L'Association pour la promotion et la modernisation du dialogue social à la Martinique lancée le 25 novembre 2000 s'était fixé comme objectif la création d'un Institut de formation et de recherche sur le travail (IFRTM). L'IFRTM est une association paritaire gérée à parts égales entre syndicats de salariés et d'employeurs. Ces actions concernent aussi bien les employeurs que les employés. L'Institut a pour mission de faire partager des connaissances économiques et sociales par les acteurs sociaux, d'améliorer la connaissance du cadre juridique des relations du travail et l'efficacité des structures paritaires, de diffuser une culture de la négociation et de contribuer à la recherche -action sur le travail grâce à des partenariats avec l'Université Antilles-Guyane.

**39IÈME FESTIVAL CULTUREL DE LA VILLE DE FORT-DE-FRANCE  
 DU 9 AU 25 JUILLET**

Comme chaque année, le cœur de la ville battra aux rythmes des cultures. Redécouverte de notre culture et ouverture au monde sont les empreintes de ce festival. Un véritable melting pot de la culture sera présenté durant ces 17 jours de festivité. Dédié cette année au Docteur Pierre Alikér, il revient aux fondamentaux avec notamment la conférence débat du lancement du cénacle, vendredi 9 juillet, intitulé *"La Lutte de libération comme acte de culture"*. Intervenant : Carole Reis. Invitée d'honneur : Ana Maria Cabral (la veuve d'Amilcar Cabral, combattante des premières heures de la lutte pour l'indépendance du Cap-Vert.) Exposition des Ateliers du Sermac, stage de langue créole, stage de masque, stages de cuisine et master-class de piano avec Bibi Louison, sont quelques ingrédients qui feront la joie des festivaliers. A noter que le festival fait la part belle aux enfants cette année avec plusieurs temps forts, notamment sur la plage de la Française. La cérémonie d'ouverture aura lieu sous le grand carbet : *"Mémoire du temps"* dédiée au Docteur Pierre Alikér Danse et musique avec R. Tulle/ L. Gerce/Flexx. Une nouveauté au Cénacle : Salon d'écoute et piste de danse (dialogue musical entre mazurkas) Groupe Cap verdien : Ferro Gaïta, Groupe martiniquais : Manuel Sainte-Rose.

## RETRAITES : UNE RÉFORME SCÉLÉRATE

### AUX CONSÉQUENCES CATASTROPHIQUES POUR LES MARTINIQUAIS

Le 24 Juin dernier, deux millions de personnes ont défilé dans les rues des principales villes de France pour exprimer leur opposition à la réforme des retraites mise en chantier par Nicolas Sarkozy et son gouvernement. Actifs, chômeurs ou retraités, ils ne se sont pas laissés endormir par l'extraordinaire campagne médiatique orchestrée en plein mondial de football par le pouvoir qui s'acharne à convaincre l'opinion que son plan répond aux exigences de "responsabilité et de justice", comme le répète le ministre du Travail, Eric Woerth dont la crédibilité est sérieusement entamée par l'affaire Bettencourt.

Peut-on demander de si lourds sacrifices aux plus démunis alors que lui et bon nombre d'autres membres du gouvernement abusent sans vergogne des moyens de l'Etat ou s'appliquent à défendre les intérêts des privilégiés ?

La colère des couches populaires et des classes moyennes est d'autant plus grande qu'elles ont acquis la certitude de porter seules le fardeau des difficultés actuelles dont elles ne sont nullement responsables.

Car, éclairées par leurs centrales syndicales ou leurs partis politiques, comme le PCF, elles ont pris la juste mesure de la régression sociale que cette réforme entraînera et de l'ampleur des sacrifices financiers qui leur sont demandés.

Les salariés savent désormais qu'ils devraient subir coup sur coup les conséquences du recul à 62 ans de l'âge légal de départ à la retraite ainsi que celles de l'allongement de la durée de cotisation. De même, ils savent que la contribution supplémentaire de 1% demandée aux grandes fortunes et aux hauts revenus n'a en fait pour but que de masquer l'effort financier considérable imposé aux travailleurs des différents régimes de retraite qui devront contribuer pour 85 % à la résorption du déficit des différents régimes.

Ils s'attendent surtout, avec ces nouvelles dispositions qui aggravent les conséquences des réformes antérieures, à une diminution significative du montant de leurs retraites qui, dans bien des cas, ne leur permet déjà pas de vivre dignement.

C'est donc contre cette régression sociale d'ampleur sans précédent programmée par le gouvernement Sarkozy-Fillon pour répondre aux exigences du patronat et des marchés financiers que les travailleurs français entendent lutter avec une détermination que le pouvoir feint d'ignorer.

Mais avons-nous conscience, à la Martinique, que ce combat ne concerne pas uniquement ceux qui luttent là-bas, mais qu'il nous concerne ici aussi ? La timide mobilisation de jeudi dernier dans les rues de Fort-de-France a montré que nos compatriotes n'ont pas encore pris la juste mesure des enjeux de cette lutte.

Certes, il n'est pas facile de mobiliser sur un tel sujet une population dont 22 % sont officiellement au chômage

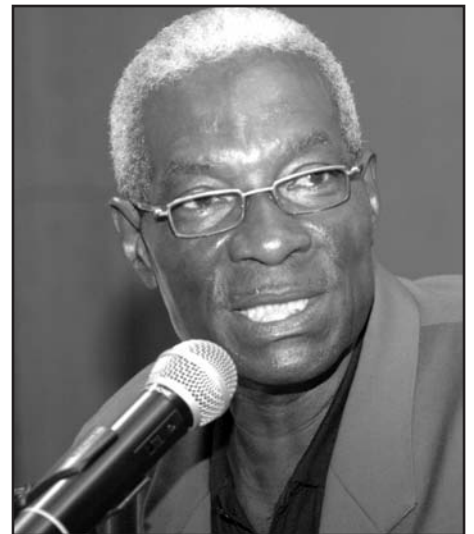
mais dont seulement la moitié est en fait au travail, qui n'ont aucune perspective d'emploi, qui survivent avec des revenus de substitution et qui peuvent ne pas se sentir concernés par ce combat pour la défense des retraites, car n'ayant jamais cotisé.

Et pourtant ce débat nous intéresse autant, sinon plus et pour de nombreuses raisons.

D'abord parce toutes les dispositions qui auront été adoptées pour la France seront intégralement appliquées à la Martinique à toutes les catégories sociales. Ainsi, les bonifications pour service outre-mer dans la fonction publique risquent fort d'être supprimées. Le recul de l'âge légal de départ à la retraite ainsi que l'allongement de la durée des cotisations pénaliseront encore plus lourdement nos futurs retraités, qui entrent de plus en plus tardivement dans la vie active et dont les carrières auront été encore davantage fragilisées par le chômage et les emplois précaires. A quel niveau de retraites pourront prétendre toutes les caissières des grandes surfaces, tous ces agents de sécurité ou tous ces ouvriers du bâtiment employés en CDD ou à temps partiel par les agences d'intérim ? Et que dire de l'avenir de ces centaines d'agents hospitaliers aujourd'hui menacés de licenciement et dont les perspectives de carrière se fracassent sur le mur de la rigueur budgétaire imposée par les impératifs de réduction du déficit ?

Une certitude s'impose : beaucoup d'entre eux n'auront aucune possibilité de prétendre à une retraite à taux plein d'autant que la réforme prévoit le relèvement progressif de l'âge d'annulation de la décote jusqu'à 67 ans (retraite à taux plein) ! Une retraite qui sera encore d'autant plus minorée que les taux de remplacement (rapport entre la retraite et le dernier salaire) aujourd'hui servis à la Martinique sont en général déjà inférieurs à ceux de la France. Avec cette réforme scélérate, c'est notre société déjà si fragilisée et dans laquelle les plus de 60 ans représenteront 35 à 40 % de la population à l'horizon 2030 qui risque de s'enfoncer davantage dans la pauvreté.

Contrairement à une idée trop largement répandue, la défense des retraites n'est pas d'abord l'affaire des actuels retraités, mais bien celle de ceux qui sont aujourd'hui en activité, des jeunes notamment qui seront les retraités de demain.



## STAGE DE KARATÉ-JUTSU AVEC BERNARD BILICKI, EXPERT 8ÈME DAN

La Ligue de karaté de la Martinique a organisé le samedi 26 juin au hall des sports du Lamentin un stage de karaté-jutsu (défense personnelle) avec M. Bernard Bilicki, ceinture noire 8ème Dan, expert de la FFKDA (Fédération française de karaté et disciplines associées). Bernard Bilicki, ancien compétiteur, est reconnu pour son investissement dans le domaine de la self-défense et des bunkai (applications martiales des Katas ou formes anciennes). Il a insisté sur la dimension ou énergie interne du Karaté. Sur la photo un groupe de professeurs martiniquais et leurs assistants et élèves. Bernard Bilicki est le 5ème en partant de la gauche au 1er rang. On reconnaît également à ses côtés de G à D, 1er rang, M.M Hubert Marie-Joseph, Directeur technique de Ligue, Michel Branchi, responsable des grades, et Fernand Nardy, ceintures noires 5ème Dan. De l'avis de tous le stage a permis de progresser dans l'art.

A.G



Les professeurs de Karaté martiniquais ont perfectionné leur art

## UN NUMÉRO HORS SÉRIE DE 72 PAGES CÉLÉBRANT LE 90ÈME ANNIVERSAIRE DU JOURNAL - 10 € L'UNITÉ

Magazine hebdomadaire d'information communiste

**Justice**

Pour la Responsabilité et le Développement véritable

**90 ans Justice 1920-2010**

Aidez-nous à poursuivre le combat !!!

**Abonnez-vous**

"Justice témoin et acteur des avancées de notre peuple"

**pour la pérennité et la pluralité de la presse martiniquaise**

Abonnez-vous à **Justice**  
Je désire recevoir « Justice » chaque semaine à mon domicile

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse exacte : .....

	1 an	6 mois	3 mois
Martinique	<input type="checkbox"/> 80 €	<input type="checkbox"/> 45 €	<input type="checkbox"/> 32 €
Guadeloupe/Guyane	<input type="checkbox"/> 86 €	<input type="checkbox"/> 48 €	<input type="checkbox"/> 35 €
France	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 55 €	<input type="checkbox"/> 40 €

Retourner ce bulletin avec votre règlement  
Société des Editions « Justice » - BP 4031 - 46 Rue André Aliker - 97 200 FORT DE FRANCE CEDEX  
Tel : 05 96 71 86 83 / Courriel : ed.justice@wanadoo.fr

Magazine hebdomadaire d'information communiste

**Justice**

Pour la Responsabilité et le Développement véritable

mai 2010 10 €

**90 ans**

1920 - 2010

Se rassembler pour plus de responsabilité Martiniquaise

Numéro hors-série 90ème anniversaire de "Justice"

"Justice, témoin et acteur des avancées de notre peuple"

Jules MONNEROT  
Fondateur de "Justice"

André ALIKER  
Ancien gérant assesseur

Je souhaite recevoir ..... exemplaire (s) du numéro Hors série traitant du 90e anniversaire de Justice, retraçant le parcours exceptionnel du journal fondé par Jules Monnerot le 8 mai 1920

10 € + 3,02 € pour frais d'expédition (Martinique et Guadeloupe)

10 € + 5,99 € pour frais d'expédition (Réunion)

10 € + 4,37 € pour frais d'expédition (France)

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Ville ..... Code postal .....

Téléphone .....

A retourner accompagné du règlement (chèque à l'ordre des Editions Justice)

Société des Editions Justice - B.P 4031 - 97200 Fort-de-France